

Une nouvelle ambition sociale



« La modernisation doit être une chance et non une contrainte. »

Thierry Breton — CTPM du 4 juillet 2006

Bercy s'engage à dynamiser la gestion prévisionnelle des emplois et des métiers et la reconnaissance des qualifications

Un premier travail a été conduit afin de repérer les facteurs d'évolution professionnelle et les métiers impactés par les principales mesures de modernisation (métiers déclinants, émergents ou soumis à de fortes transformations). À l'horizon 2008, l'objectif est de donner un contenu opérationnel à ces premiers travaux exploratoires, en les intégrant progressivement dans les processus de gestion pour aider à définir les politiques de formation et servir d'appui aux plans de qualification.

La gestion des carrières sera davantage personnalisée : l'agent doit à titre individuel être reconnu dans ses efforts, conseillé et soutenu dans son évolution de carrière.

- Poursuivre le repyramidage catégoriel permettant de prendre en compte l'élévation des niveaux de qualification et les besoins des directions. Un plan exceptionnel de promotion sera mis en œuvre sur la période 2006-2008 :

- environ 11 500 promotions intra catégorielles réalisées au titre de 2006, les taux de promotion 2007 et 2008 seront arrêtés ultérieurement,
- 4 000 promotions de C en B sur les 3 ans,
- 1 600 promotions de B en A sur les 3 ans.

- Apporter un appui aux travaux SIRH ministériels pour prendre en compte la dimension métier dans ces systèmes d'information.

- Adapter les dispositifs d'évaluation pour tenir compte de l'évolution possible de la notation et de l'introduction progressive de l'entretien de carrière.